Bilan de MI-MANDAT

2020/2023

Sainte-Gemmes-sur-Loire

FÊTE AU VILLAGE
OPÉRATION ARGENT DE POCHE
ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE CITOYENNE
RÉSIDENCE LES 3 MOULINS
FERME DU BOIS DE LEPPO
AUTOMNALES
LOIRE À VÉLO
ECOPÂTURAGE
SOIRÉE KABARET
CULTURE
LE GRAND A'
SEMAINE BLEUE
PACTE GEMMOIS
TIERS-LIEU BISTROT
ON CLIQUE ENSEMBLE
MUTUELLE COMMUNALE
1 NAISSANCE 1 ARBRE
ANIMATIONS ESTIVALES
TERRE DE JEUX
SALON DE PEINTURE
SOUTIEN PROJET FORMATION
VÉGÉTALISATION PLACE DE LA MAIRIE
REPAIR'CAFÉ
CAMPING
LA ROCHE MORNA
LA POSTIÈRE
4ÈME FLEUR
ENTRE LOIRE & MAINE
FLEUR DE LOIRE
FÉERIES DE NOËL
ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX
KIT ACCUEIL
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Fleur de Loire
Sainte-Gemmes-sur-Loire

EDITO

Les 3, 10, 17 octobre dernier, l'équipe majoritaire a organisé des rencontres de mi-mandat afin de faire le point sur l'avancée de son programme, communiquer sur les réalisations ainsi que sur les projets en cours. Près de 150 personnes sont venues à la rencontre des élus à l'occasion de ces trois réunions thématiques.

A l'issue de celles-ci, et au regard de la richesse des informations exposées à destination des habitants, l'équipe majoritaire a pris la décision d'éditer un « *Spécial mi-mandat* » reprenant l'essentiel des éléments présentés dans ces rencontres.

Bien-sûr, ce document ne résume pas la totalité des échanges qui ont animé les trois rencontres.

Néanmoins, il est suffisamment détaillé pour permettre à tous ceux qui prendront le temps de le parcourir, de mesurer tout le travail qui mobilise les élus depuis le début du mandat.

Nous vous souhaitons donc une bonne lecture et nous serons heureux d'en échanger à nouveau à l'occasion des voeux du maire le 13 janvier prochain.

D'ici-là nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire,

Paul HEULIN.

Direction de la publication : Paul HEULIN
Rédaction : Élus du conseil municipal, service communication
Création/conception : Service communication
Impression : Les Ateliers Paquereau (49) | 2 300 exemplaires - Décembre 2023
Photographies : Commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Pexels, visuels des projets logements fournis par les bailleurs sociaux (Maine & Loire Habitat, LogiOuest et Soclova), sauf mention contraire

LES THÉMATIQUES

BILAN PAR PÔLE

PAGE 7 • URBANISME
PAGE 10 • ENVIRONNEMENT DURABLE
PAGE 15 • VOIRIE / BÂTIMENTS
PAGE 18 • SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ
PAGE 22 • ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS
PAGE 25 • COMMUNICATION / CULTURE

AUTRES ACTIONS MUNICIPALES

PAGE 6 • L'ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE CITOYENNE
PAGE 28 • VIE ÉCONOMIQUE
PAGE 28 • RESSOURCES HUMAINES
PAGE 29 • SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES
PAGE 30 • GESTION DES FINANCES
PAGE 33 • NOTRE PLACE DANS L'AGGLOMÉRATION

CONTEXTE GÉNÉRAL

UNE SUCCESSION DE CRISES

Un début de mandat marqué par une situation complexe liée à la cohabitation pendant 2 mois et demi entre des élus vainqueurs des élections et des élus maintenus alors qu'ils avaient perdu l'élection municipale. Mais aussi une crise sanitaire majeure qui durera deux années, à laquelle succèderont une crise énergétique et une crise financière.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS

En 2020, la baisse de la population de Sainte-Gemmes-sur-Loire sous la barre des 3500 habitants entraine une diminution des élus, au nombre de 23 au lieu de 27 auparavant. Mais c'est aussi une diminution du nombre d'adjoints (6 au lieu de 8) en charge des missions à gérer et à développer. En résumé, moins de forces vives pour porter l'existant et les nouveaux projets

DES SERVICES EN TENSION

Une situation constatée de forte tension au sein des services à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale : des agents repliés sur leurs tâches, ne communiquant pas entre eux, échangeant peu les informations nécessaires.

1 PROJET

2 AXES MAJEURS

01. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE CONVICTION

Nous pouvons agir, dès l'échelon local :

- Pour travailler à changer nos habitudes, nos comportements
- Pour repenser nos espaces publics et privés

Afin de prendre en compte le changement climatique et tenter de ralentir ses effets dans notre manière de :

- Manger • Se déplacer • Se loger

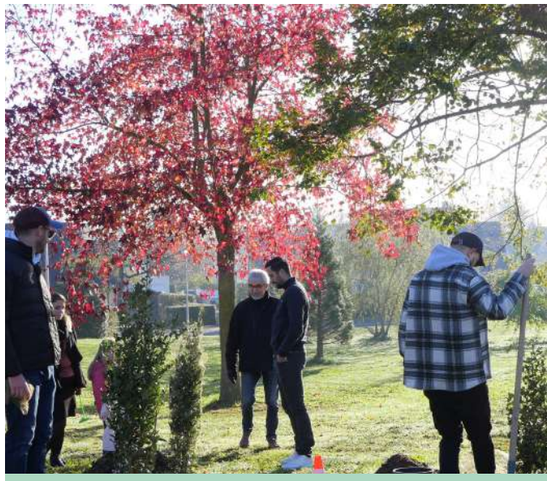

Depuis 2021, plus de 90 arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération 1 naissance = 1 arbre

02. LA PARTICIPATION CITOYENNE

Première plénière du groupe de l'Assemblée Participative Citoyenne

Un principe général | Multiplier les iniatives :

- de consultation
- de concertation
- de co-construction

AVEC LES HABITANTS

Un outil expérimental

=

L'ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE CITOYENNE

L'ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE CITOYENNE

Pascal PAPILLON,
élu en charge de l'APC

L'APC, qu'est-ce que c'est ?

> ***C'est une instance de réflexion, mise en place par notre groupe majoritaire, pour permettre à des gemmois. es de réfléchir sur des sujets d'intérêt général concernant le présent et surtout l'avenir de notre commune.***
>
> ***Réfléchir, mais aussi proposer, participer à la mise en œuvre...***

| Historique

Mise en place en mars 2021, sur la base d'un tirage au sort, et représentant les habitants (sexe, tranches d'âge et lieux d'habitation), 14 personnes ont commencé à travailler, avec l'aide d'une accompagnatrice, sur :

- **Les principes, les objectifs et modalités de fonctionnement de l'APC**
- **L'écriture et la signature de la charte de fonctionnement**
- **La mise en place de groupes de travail**

Complétée par un appel à volontaires en avril 2022, ce sont aujourd'hui 17 personnes qui travaillent sur différents sujets.

Le magazine de la commune Entre Loire & Maine consacre régulièrement des articles sur l'actualité de l'APC.

Pour suivre l'actualité de l'APC :
Site de la commune / Rubrique Vivre / Rubrique APC

Pour contacter l'APC :
- Boîte aux lettres devant l'Espace Jeunesse, à gauche de la mairie
- apc@sainte-gemmes-sur-loire.fr

Quelles actions ont été réalisées à ce jour par l'APC ?

- **Groupe « Tisser des liens »** : sondage auprès des habitants pour connaître leurs attentes. Ce qui a abouti notamment à l'organisation de la 1ère Fête au Village le 3 juin 2023.

- **Groupe « Connexions des quartiers avec le centre bourg »** : enquête auprès de riverains de la Jolivetterie. Recueil de questions et aussi de propositions, en lien avec Gemmes le vélo. Présentation lors de la réunion sur le site le 23 septembre dernier, ayant réuni 70 personnes.

- **Groupe : « Sécurité »** : enquête auprès d'habitants des différents quartiers. La restitution des travaux aux élus a eu lieu lors du conseil municipal du 9 novembre dernier.
- **Groupe « Sainte Gemmes 2035 »** : sondage auprès des habitants (ELM de juin 2023). Dépouillement et synthèse en cours d'élaboration.
- **Groupe « Triangle vert »** sur la situation de la Zone Agricole Protégée et son devenir : le groupe vient de se constituer et commence ses travaux.

Pôle URBANISME

3 grands projets en action

Le projet touristique de la Roche Morna - L'aménagement du centre-bourg, la construction du quartier de la Jolivetterie

Louis-Luc BELLARD

1. LA ROCHE MORNA

Le site de La Roche Morna, 24 505 m² de parc arboré, et son château du XIXème, ont connu plusieurs destins.

Mis en vente en 2011 par le Cesame, et après une 1ère tentative de réhabilitation en projet hôtellier et touristique, le château et son parc sont achetés en 2016 par la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Angers Loire Métropole. Il faudra quatre ans et deux lancements d'appel à projets pour que 2 candidats se positionnent pour transformer ce site exceptionnel situé en bord de Loire.

Ainsi, c'est le projet « SONGES et PAPILLES » porté par Gilles MADRE (P2i) et Pascal FAVRE D'ANNE qui est alors retenu.

- **9 DÉC. 2021 | SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE**
- **21 DÉC. 2022 | DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

©ABP Architectes

Descriptif du Permis de Construire : Le projet comprend la démolition de tous les bâtiments annexes. Le château est bien entendu conservé. Celui-ci sera transformé en hôtel de 35 places *(01)*. 8 lodges en bois seront installées à côté du château.
Côté loisirs, un restaurant de 110 couverts et un centre de bien-être/séminaire ouvriront leurs portes dans le parc *(02)*.
Pour accueillir les visiteurs, 73 places de stationnement sont prévues.
Côté logement privé, 8 pavillons individuels seront construits *(03)* avec 32 places de stationnement.
Les arbres du site sont préservés pour ce projet.

Calendrier des opérations

- **26 juin 2023** — Avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- **28 novembre 2023** — Signature du Permis de Construire après avis du Ministère*
- **fin 2024** — Démarrage des travaux
- **2026** — Ouverture

**Ndlr : 27 novembre 2023, avis favorable du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion du Territoire avec une prescription de réduction de 28 places de stationnement.*

2. LE CENTRE-BOURG

Etude d'aménagement, de programmation et de faisabilité urbaine

La Municipalité vient de confier son accompagnement pour penser l'aménagement du Centre Bourg au Cabinet L'Atelier de l'Aubance.

Le lancement d'une première opération foncière est prévu pour 2025. Dans une démarche participative, ce travail impliquera les habitants, les riverains, les commerçants et professions libérales et des groupes citoyens de la Commune.

Les objectifs fixés

- **Articuler l'offre résidentielle** → Accueil de tous types de ménages, notamment les seniors
- **Susciter la venue de nouveaux commerces** → Et création d'un pôle santé
- **Regrouper commerces et équipements** → En complémentarité avec les autres secteurs de la commune, et réfléchir à des usages innovants.
- **Préserver des espaces de vie collectifs et conviviaux.**

Le calendrier

- *Juillet 2023* — Publication de la consultation *« étude d'aménagement, de programmation et de faisabilité »*
- *Octobre 2023* — Lancement de l'étude avec le candidat retenu
- *Eté 2024* — finalisation de l'étude *(faisabilité, montage économique et juridique)*
- *Eté 2025* — Choix d'opérateurs en charge de réaliser la phase 1

Atelier de l'Aubance

Le Cabinet prestataire devra présenter :

- Une analyse du marché immobilier local.
- Une estimation du foncier et une appréciation des coûts d'aménagements et des coûts de construction.

Ce travail permettra à la commune d'arbitrer sur le type d'opérateurs à solliciter et la procédure d'urbanisme à choisir.

3. LA JOLIVETTERIE

LA JOLIVETTERIE FUTUR ÉCOQUARTIER, UNE VOLONTÉ MUNICIPALE

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

Qu'est-ce qu'un territoire Durable ?
C'est un territoire que l'on a construit **POUR et AVEC** les habitants actuels et futurs, en prenant en compte des critères Sociaux, Economiques et Environnementaux. La démarche est valorisée par un Label.
Obtenir ce label, c'est un engagement de la municipalité, entériné par une délibération conseil municipal de septembre 2020

Nos motivations

- Aller plus loin vers la transition écologique
- Développer la participation citoyenne
- Se faire aider de professionnels et des services de l'État

Où en sommes-nous ?

- Nous en sommes à l'étape 1, appelé dorénavant « stade de l'éco-projet ».
- Nous serons prochainement accompagnés et évalués pour passer les étapes 2 puis 3, à partir de 2024.
- La dernière étape (4) consiste à une évaluation de la réussite du quartier terminé, au regard des engagements, plusieurs années après l'achèvement du quartier. C'est un retour d'expérience.

INTEGRATION DES HABITANTS ET LE LIEN AVEC LES AUTRES QUARTIERS

Tous les Gemmois sont unanimes : l'un des enjeux de demain pour ce nouveau quartier est son intégration à la commune, et les liens qui seront créés avec les quartiers environnant.

L'APC a d'ailleurs aussi identifié ce sujet et a travaillé à recueillir les avis et synthétiser des propositions.

Ainsi, une réunion sur site a réuni les membres de l'APC, des élus, des riverains et futurs habitants du quartier de la Jolivetterie, le 23 septembre 2023, sur site.

Sécuriser les déplacements, afin d'éviter le « tout voiture » vers le centre-bourg et les villes limitrophes, et sécuriser les 2 départementales, avec notamment une vitesse limitée à 50 Km/h, sont des demandes que nous allons traiter en priorité.

Travail de l'APC et réunion avec les habitants et riverains le 23 septembre 2023

Christelle LE LAN

Pôle ENVIRONNEMENT DURABLE

Mobilités, agriculture, biodiversité, 4ème fleur

1. MOBILITÉS

Le Plan vélo est une démarche pilotée par Angers Loire Métropole et qui a pour objectif de relier les grands centres d'activité entre eux.

Un des axes de ce Plan vélo est l'aménagement de l'espace public (les autres axes : promouvoir et éduquer à l'usage du vélo, développer et accompagner l'offre de service, accompagner et inciter les entreprises et établissements, suivre et évaluer le Plan vélo).

En début de mandat, ALM et la ville des Ponts-de-Cé nous ont proposé l'aménagement d'une piste cyclable entre le giratoire de Vernusson et le Giratoire des Portes de Cé.
Même si cet axe ne nous semblait pas être le premier à sécuriser, l'aménagement en place est une réussite, puisque les cyclistes y sont désormais bien plus nombreux qu'avant !

Il nous faut maintenant poursuivre le travail avec Angers Loire Métropole et le département afin que ces pistes cyclables soient prolongées jusqu'au carrefour à feu, a minima.

De l'autre côté de la Jolivetterie, le travail est en cours pour un aménagement prochain de la route du Hutreau, entre le Rond-Point des Plantes et le terminus du tram.
Sur ces grands axes, l'objectif est d'avoir des pistes « utiles », roulables, rapides et sécurisés pour des trajets du quotidien.
Mais il est évident qu'il nous faut aussi, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, avoir des infrastructures adaptées à l'intérieur même du village, avec des zones cyclables et du stationnement.

Des demandes ont été faites en ce sens et verront le jour prochainement.
Une étude est inscrite au budget, afin de pouvoir questionner les usages et adapter au mieux la future offre à déployer en 2024, 2025 et 2026.

Bien sûr, cette offre sera conduite, pour faciliter l'usage du vélo, mais aussi les parcours à pied ou pour les personnes à mobilité réduite.

Et enfin, on peut souligner le partenariat et les échanges réguliers entre les élus et un collectif vélo, nommé Gemmes le Vélo, et désormais structuré comme « Antenne de l'association Place au vélo ».

Cela nous permet d'avoir des interlocuteurs et permet aux habitants de faire remonter leurs besoins plus simplement et de façon plus efficace.

Les autres mobilités durables

Tout le monde n'a pas forcément la possibilité de monter sur son vélo chaque jour ou marcher.
Et il y a d'autres alternatives à la voiture :

Le co-voiturage (KLAXIT) — L'autopartage (CITIZ) — Les transports en commun (IRIGO)

Sans oublier le transport solidaire !

2. AGRICULTURE

LA FERME DU BOIS DE LEPPO

Notre équipe est engagée pour l'avenir, pour développer, y compris à Sainte-Gemmes-sur-Loire, une agriculture durable qui permettrait aux Gemmois voire aux Angevins d'acheter des produits alimentaires sains et de proximité.

Par ailleurs, il y a quelques années, le Triangle Vert a été classé « **Zone Agricole Protégée** », dans le but de pérenniser l'activité agricole sur place.
C'est donc naturellement, que nous avons, en début de mandat, apporté notre soutien à un jeune maraîcher bio Gemmois qui a souhaité s'installer.
Pour cela la commune a acheté une parcelle d'1,5Ha et a accompagné Paul-Henri PROD'HOMME, afin de l'aider à trouver des solutions techniques et économiques.

Aujourd'hui, Paul-Henri produit et vend des légumes sur une partie de cette parcelle en fermage.

LA MÉDIATION ENTRE LES HABITANTS ET LES AGRICULTEURS

Même si aujourd'hui il n'est plus autorisé de construire une habitation dans la ZAP, le territoire agricole est ponctué d'habitations et de familles.

Certaines activités agricoles peuvent parfois générer des nuisances, plus ou moins bien supportées des riverains.

Depuis le début du mandat, nous avons souhaité participer activement au « bien vivre ensemble », y compris dans la ZAP. C'est pourquoi, nous avons souhaité mettre en place et participer à des médiations dès que nécessaire.

Il en a déjà été mené plusieurs, sur différentes zones de la ZAP, avec plusieurs exploitants.

Pour l'exemple, une des médiations que nous avons menées a permis de négocier et d'acter le passage en Agriculture Biologique d'une grande parcelle proche du bourg.

Les Automnales, désormais bisannuelles, permettent aux habitants de rencontrer les entreprises agricoles du territoire et aux exploitants de mettre en avant leur activité.

La parcelle sera revendue dans les prochains mois à la coopérative « Passeurs de terre », qui est actuellement en train de collecter des fonds.

La commune n'a évidemment pas pour vocation à acheter et être propriétaire de terre dans la ZAP. Mais cette expérience, que nous avons soutenue, permet de démontrer que l'installation d'un jeune agriculteur est possible !

D'ailleurs, plusieurs projets sont en cours sur la ZAP....

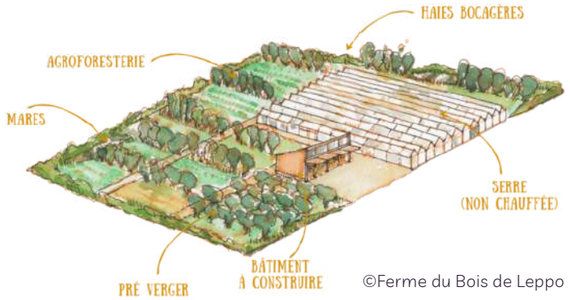

©Ferme du Bois de Leppo

LA RESSOURCE DE L'EAU

Evidemment quand on parle d'agriculture, on se doit aussi d'aborder le sujet de l'Eau.

Sainte-Gemmes-sur-Loire a la chance de posséder un réseau d'eau d'irrigation, qui permet, notamment, de maintenir une agriculture en place.

C'est un réseau indépendant, appartenant à la commune, avec une station de pompage, à l'Hermitage, 44 kilomètres de réseaux et un château d'eau, à Frémur.

Pour autant l'eau de Loire n'est pas inépuisable, et depuis quelques années, les arrêtés de restriction d'eau se succèdent.

Chacun, habitants, agriculteurs, industriels et collectivités, se doit désormais de faire attention à cette ressource qui n'est malheureusement pas inépuisable.

3. BIODIVERSITÉ

PROGRAMME DE PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

La plantation de haies est une des rares actions qui permet de répondre à plusieurs défis majeurs liés au changement climatique que ce soit les vagues de sécheresse et de canicule, les risque de crues, la chute de la biodiversité.

Pour cette raison, c'est une de nos actions majeures. Ainsi :

• Nous avons été précurseurs et avons obtenu le dispositif de subvention LIGER Bocage pour nos agriculteurs *(80% des coûts de plantation pris en charge)*

• Nous plantons chaque année 500m linéaires sur les terres communales

• Nous organisons des réunions d'information avec des spécialistes pour répondre aux questions des agriculteurs sur l'utilisation des haies pour la réduction des arrosages et la PBI (Protection Biologique Intégrée)

• Nous avons mis en place un partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour aider les agriculteurs à faire leur dossier de subvention et alléger pour eux cette partie administrative.

5 Kms de haies **ont déjà été plantés depuis le début du mandat grâce à nos actions et l'implication des agriculteurs de la commune.**

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Nos axes principaux sont :

• La mise en place et le suivi d'un contrat territorial eau (CTEAU) dans les prairies de la baumette pour faire face au problématique de l'invasion de la jussie.

• La promotion des plantations diversifiées et l'arrêt de la monoculture de peupliers dans nos Espaces Naturels Sensibles.

• L'achat de parcelles sur l'ile aux chevaux *(ci-contre)* pour permettre une meilleure protection de cet espace naturel exceptionnel.

• La participation active dans le Plan de gestion intercommunal de l'Espace Naturel Sensible Loire et Louet (49) afin que les préconisations puissent enfin être suivies d'actions concrètes et ne restent pas lettre morte.

©David LE BROCH

4. LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

RENOUVELLEMENT DE LA 4ÈME FLEUR

- **1998** – Label 1 fleur
- **1999** – Label 2ème fleur
- **2000** – Label 3ème fleur
- **2017** – Label 4ème fleur
- **2020** – Renouvellement 4ème fleur
- **2024** – Passage du jury pour le label

Les élus et le service des espaces verts ont choisi de candidater à nouveau pour le renouvellement du Label et maintenir sa 4ème fleur.

Notre équipe municipale a la volonté de donner à ce Label un sens et une dynamique nouvelle, avec la mise en avant de pratiques écologiques et la participation des habitants à la démarche.

Le travail pour cela est en cours, avec un passage du jury prévu au printemps ou au début de l'été 2024.

A cette fin, il y a maintenant un peu plus d'un an, a été constitué un groupe de travail, composé d'élus, de représentants d'associations, des écoles, de l'EHPAD et d'habitants.

Collectivement ont été réfléchies la manière de faire et les actions à mener, au-delà du travail du service des espaces verts.

C'EST AINSI QUE DEUX ACTIONS PHARES ONT ÉTÉ CHOISIES :

1. Un chantier qui a pour objectif de végétaliser, rafraichir et rendre vivante la place de la Mairie. Début des travaux : début 2024 !

Visuels du futur aménagement porté par le porteur de projet retenu. Groupe composé d'Actuel Paysage, P. HALOPÉ, Marion LEMOUSSU, architecte paysagiste.

©Marion LEMOUSSU

2. Une grande plantation d'arbres sous la forme d'un programme pluriannuel, en prenant en compte le retour des habitants qui ont répondu au sondage paru dans un récent « Entre Loire et Maine ».

Le travail mené pour ce label devra profiter à tous les Gemmois, pas seulement dans la contemplation, mais aussi dans la vie de tous les jours !

LES AUTRES ACTIONS DU PÔLE ENVIRONNEMENT DURABLE MISES EN OEUVRE

En images :

Mise en place de l'opération **1 Naissance = 1 arbre**

Mise en œuvre d'une opération **broyage**, offerte aux habitants, 2 fois par an

Labellisation d'un nouvel arbre remarquable le 30 septembre 2023 : **le houx des Buchannes**

Mais aussi :

- Communication sur les énergies renouvelables, avec une conférence et une balade commentée ; et la mise en avant du dispositif « Mieux chez moi »
- Suivi et participation à la mise en œuvre de la loi « Climat et Résilience » sur le territoire d'agglomération
- Participation aux réflexions d'agglomération concernant le tri à la source des biodéchets, obligatoire pour tous dès 2024
- Mise en place d'un règlement communal de salubrité, pour (notamment) lutter contre les dépôts sauvages

A venir :

- Création d'un espace dédié « Forest School »
- Participation aux réflexions et à la mise en œuvre du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

Projets portés par les autres pôles :

- Mise en œuvre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics
- Implantation de nouveaux jeux pour enfants
- Tenue régulière du Repair'Café
- Plusieurs Rendez-vous Nature en Anjou organisés sur l'année pour sensibiliser le grand public à la protection des Espaces Naturels Sensibles. Dispositif en lien avec le Département.

Patrick BILESIMO

Pôle VOIRIE-BÂTIMENTS

Eclairage public, voirie, bâtiments, parc auto

1. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une uniformation du parc « éclairage » est prévue sur la commune aussi bien en couleur qu'en type de luminaire, avec le remplacement de 481 appareils d'ici 2026, sur 849 existants.

Des travaux ont déjà été réalisés fin 2023 avec 105 luminaires têtes leds dans le secteur du Clos Neuf, pour un montant de 207 K€.

Par ailleurs, l'harmonisation des horaires d'allumage est maintenant uniformisée à ceux de la 2ère couronne d'Angers ; les amplitudes ont été réduites de 1h30/jour, et une partie des armoires de commandes est maintenant pilotable à distance.

La mise en œuvre de nouveaux lampadaires et le changement des horaires permettront des économies de plus de 65% sur la facture d'éclairage public.

2. VOIRIE

Des travaux de drainage ont été réalisés pour une meilleure évacuation des eaux de pluie lors des épisodes orageux.

Sur le secteur de La Roche Morna, afin de gérer l'afflux important de véhicules, généré par les aménagements récents, un aménagement a été réalisé route de l'Hermitage pour permettre le stationnement d'environ 200 véhicules et pour un coût de 210 K€.

De même, l'accès à Port Thibaut a fait l'objet d'un aménagement en sens unique « estival », afin de sécuriser cette voie pour les nombreux cyclistes et piétons.

Une piste cyclable a été aménagée sur le CD112, reliant maintenant le rond-point de Vernusson aux Ponts-de-Cé, permettant aux usagers de circuler en toute sécurité, réduisant ainsi la vitesse (coût 850 K€).

Les enrobés ont été refaits sur la route de Bouchemaine, devant le Cesame, ainsi que sur la route de Frémur jusqu'au stade, pour un montant 300 K€, et cela en employant une nouvelle technologie de recyclage et réemploi in situ des enrobés arrachés afin de former une nouvelle couche de roulement plus solide.

ZOOM SUR... LA PLACE DE L'ÉGLISE

Les travaux de réfection de la Place de l'Eglise sont entamés et donneront un visage plus accueillant à ce lieu, donnant ainsi accès au Jardin du Presbytère et à la Loire.

La démolition du bâtiment des Aralias est prévu en janvier ; le chantier devrait être fini au premier semestre 2025, pour un coût de 800 K€ partagé entre ALM et la commune.

UN PARVIS AUX CONTOURS REDÉFINIS

Axonométrie de principe du parvis de l'Église restructuré

©Arts des Villes et des Champs, Pragma ingénierie

3. BÂTIMENTS & PARC AUTO

Au début du mandat, avec le confinement, la construction de la Maison des Associations a été un gros défi et tous les Gemmois éprouvent maintenant du plaisir à utiliser ce lieu.

Depuis quelques mois, l'école des Grands Jardins, ainsi que les équipements sportifs font l'objet de travaux de rénovation énergétique, avec pour objectif de limiter l'impact de l'augmentation des coûts des énergies que nous subissons tous depuis plusieurs mois.

Le stade a également été équipé d'une nouvelle chaudière plus économe, l'ancienne nous ayant abandonné durant l'hiver dernier. Celle-ci, plus petite, couplée à des panneaux solaires devrait nous permettre des économies d'énergie de l'ordre de 30%.

En parallèle, la commune a commencé la conversion de son parc automobile à l'électricité, avec un premier véhicule et des bornes de recharges installées aux ateliers municipaux et à la mairie.

Les travaux du camping devaient également commencer en début d'année pour une réouverture à la saison prochaine avec un nouveau partenariat *(voir page 25)*.

Des études sont aussi en cours pour l'aménagement de l'axe nous reliant à Angers, permettant ainsi de réduire la vitesse, tout en créant une voie cyclable et une interconnexion entre le nouveau lotissement de la Jolivetterie et le centre bourg. La première tranche de travaux devrait commencer en début d'année 2024.

Christine COURRILLAUD

Pôle SOLIDARITÉS / LOGEMENTS SOCIAUX

Sébastien ROBERT

Au 1er septembre 2023, Christine COURRILLAUD est devenue conseillère déléguée au sein de ce pôle laissant ainsi son rôle d'adjoint à Sébastien ROBERT.

1. LES PROJETS AUTOUR DU LOGEMENT SOCIAL

De nouveaux habitants à Sainte-Gemmes-sur-Loire, dans le parc privé et dans le logement social.

Du logement social se construit pour loger des personnes ou des familles qui n'ont pas les ressources pour le faire dans le parc privé. Ces logements ont également pour but de favoriser la mixité sociale. Pour cela, on retrouve des logements de typologies différentes dans une même résidence.

RÉSIDENCE BEL AIR

|| 32 appartements

RUE DES CAMÉLIAS

|| 6 pavillons

LES PROJETS À VENIR

RUE BARUK

Le projet : 43 logements en 2 bâtiments

• 22 appartements || • 1 résidence seniors de 21 appartements, 1 salle commune et 1 jardin || • + 1 MAM

LA JOLIVETTERIE

3 bailleurs sociaux

• SOCLOVA : 1 résidence de 23 appartements, 5 maisons et 1 crèche
• MAINE & LOIRE HABITAT : 1 résidence de 15 appartements + 4 maisons
• LOGIOUEST : 1 résidence de 24 habitations

NOTRE OBJECTIF → **est aussi de permettre aux personnes vieillissantes de faire le choix de leur parcours de vie**

- Soit de rester à domicile en adaptant son logement
- Soit de trouver un logement plus adapté à son environnement :
  - Les logements « Vivre avec son âge »
  - Les logements à la résidence autonomie Résidence les 3 Moulins
  - *A venir : Résidence Seniors rue Baruk*
  - L'appartement LENA à la Résidence Autonomie pour envisager des aides matérielles et humaines

Appartement LENA

2. LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ, DES MOTS SOUVENT REVENUS DANS NOS ACTIONS DEPUIS 2020

2020 - 2021 | COVID19

Pendant la période covid, 2020 - 2021, les actions mises en oeuvre par le CCAS se sont multipliées. Malgré les contraintes sanitaires, le transport solidaire a été maintenu comme la distribution des colis alimentaires, des courses effectuées pour les personnes ne pouvant se déplacer. Des appels téléphoniques réguliers et la fabrication et distribution de masques ont aussi été organisés.

Fabrication de masques

Accueil de familles ukrainiennes

2022 - GUERRE EN UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine.
Dès le début du conflit, la commune a participé à des collectes (produits de première nécessité, vêtements, matériel de soins...) en partenariat avec des associations.
Nous avons accueilli 8 familles ukrainiennes et apporté notre aide pour les loger dans des appartements vacants. Une aide admnistrative, alimentaire et un accompagnement pour l'accès aux droits ont été mis en place.
Un soutien a également été apporté aux familles d'accueil.

DEPUIS 2020...

Depuis 2020, plusieurs logements de la commune ont été préemptés et loués provisoirement à des associations d'hébergements.

Le Pacte Gemmois a été déployé pour permettre de continuer la lutte contre l'isolement. Des visites et des appels téléphoniques sont opérés pour les personnes qui en font la demande.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

En 2020/2021 un travail d'analyse des besoins sociaux a été mené. Cette analyse a conforté les objectifs posés et les actions à développer :

- **Faciliter l'accès aux services et aux droits**
  - Formation des agents d'accueil
  - Création d'un répertoire des acteurs locaux et partenaires
- **Lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie**
  - Pacte Gemmois
  - Ateliers numériques
  - Ateliers code la route et conduite
- **Permettre l'accès aux soins pour tous**
  - Mutuelle communale
  - Information sur les aides et dispositifs
- **Poursuivre l'action en direction des aînés**
  - Sensibilisation sur leur parcours résidentiel
  - Développement des visites de courtoisie

LES OBJECTIFS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La politique de solidarités est mise en place par le CCAS. Il permet l'accès aux droits, à la culture et aux sports, pour tous. Cela se traduit par :

- Un accueil permanent par l'agent du CCAS en mairie
- Un accompagnement pour obtenir des aides financières, ou pour la recherche d'emploi
- L'organisation de sorties dans l'année
- La mise en place d'une tarification cantine à 1€
- De nombreuses réunions entre partenaires

Challenge seniors

Véhicule communal

Il accompagne également le vieillissement en bonne santé par :

- L'organisation d'événements : le challenge seniors, forums
- Le développement d'ateliers, comme les ateliers numériques ou ateliers code la route et conduite
- Le déploiement du Pacte Gemmois pour le public isolé
- Le transport solidaire et l'accès au véhicule communal solidaire
- Le développement de logement évolutif comme l'appartement LENA (Logement Évolutif pour une Nouvelle Autonomie) au sein de la Résidence les 3 Moulins.

Le CCAS gère la Résidence les 3 Moulins et notamment son adaptation permanente des locaux, de la vie au travail, aux perpectives de changement climatique et au maintien dans la vie communale.

Activités ludiques et sportives

Projet Tiers-lieu Bistrot

LES PERSPECTIVES DU CCAS

- **Poursuivre le repérage et l'accompagnement des publics fragilisés**
  - Actions conjointes entre le CCAS des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire
  - Développer les visites de courtoisie
  - Développer des ateliers de prévention de santé en lien avec les mutuelles communales et les partenaires
- **Valoriser les dispositifs portés par les acteurs locaux de l'insertion**
  - Temps de rencontre
  - Informations vers public ciblé
- **Développer des animations de la vie sociale**
  - Création d'un poste de chargé de coopération parentalité et d'animation de la vie sociale
  - Actions d'animation de la vie locale
  - Permettre l'accès aux animations culturelles par le transport solidaire
  - Ouverture d'un Tiers-Lieu
- **Adapter les logements de la résidence autonomie aux personnes âgées**
  - Evolution de T1b en T2 + domotique
  - Ouverture à l'intergénérationnel

Stéphanie COCHELIN

Pôle ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS

En plus des axes fixés lors de la campagne électorale les élus du Pôle Enfance, Jeunesse et Sports s'appuient sur les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée entre septembre 2020 et juin 2021.

Cette démarche est venue identifier les besoins, mettre en lumière les grands enjeux à venir pour notre commune et définir les priorités et les axes de travail.

En parallèle, la Caisse d'Allocations familiales (CAF) a instauré un nouveau mode de contractualisation avec les collectivités : la Convention Territoriale Globale.

La CTG constitue une feuille de route partenariale entre la CAF et des collectivités regroupées à l'échelle d'un territoire.

Dans notre cas, nous travaillons en synergie avec la collectivité des Ponts-de-Cé.

Une convention a été signée en janvier 2022, pour une durée de 4 ans. Bien que signée pour un territoire plus large, les élus et les agents des deux collectivités ont eu pour ligne directrice d'en faire un outil adapté à l'image de Sainte-Gemmes-sur-Loire et aux attentes de ses habitants.

Depuis la prise de fonction, les dossiers traités et au travail sont nombreux, en voici un petit aperçu :

1. PETITE ENFANCE

Accueillir, informer et orienter les familles en recherche d'un mode de garde sur la commune et le territoire.

Guichet Unique ouvert au public

SEPTEMBRE 2022

Augmenter le nombre de places dédiées à l'accueil des 0-3 ans et diversifier l'offre *(ass. mat. et crèche Graines de Loire)*

Ouverture d'une micro-crèche de 12 places. Echéance **DÉBUT 2026**

Relai Petite Enfance (RPE) commun Sainte-Gemmes/ Les Ponts-de-Cé

- *Animations destinées aux enfants accueillis chez les assistantes familiales,*
- *Accompagnement et soutien des assistantes familiales dans leur pratique professionnelle*
- *Promotion du métier d'assistant(e) maternel(le)*

- RPE mis en place **JANVIER 2022**
- Journée de sensibilisation, information et découverte du métier **JUIN 2022**

Actions de soutien à la parentalité

- Recrutement d'un professionnel en charge de la parentalité et de l'animation de la vie sociale **SEPTEMBRE 2023**
- Enquête parentalité auprès des familles **NOVEMBRE 2023**

PROJET PETITE ENFANCE :
- Implantation d'une maison d'Assistantes Maternelles de 12 places, *dossier en cours*

2. ENFANCE

• Favoriser l'équité et l'égalité sociale entre tous les enfants gemmois • Permettre à tous de bénéficier des services présents sur la commune : cantine scolaire, ALAE	• Nouvelle grille de quotients familiaux : 9 tranches au lieu de 6 | **SEPTEMBRE 2022** • Repas de cantine à 1€ (quotient < 600) | **SEPTEMBRE 2022**
Actions de soutien à la parentalité	• Conférence sur les écrans | **OCTOBRE 2021** • Enquête Parentalité | **NOVEMBRE 2023**
Ajuster les équipements et bâtiments scolaires à l'évolution de la démographie et des effectifs scolaires	• Travail conjoint avec ALM sur le suivi des effectifs et des aménagements **| Depuis septembre 2020** • Etude AURA évolution des effectifs scolaires | **2021** • Enquête auprès des futurs habitants de La Jolivetterie avec ALTER | **période 2022/2023**
Rénover les bâtiments vieillissants du groupe scolaire des Grands Jardins	Chantier rénovation énergétique **| AVRIL À DÉCEMBRE 2023**
Sensibiliser les enfants à la découverte de leur environnement	• Accompagnement des projets d'enseignants sur « L'école du Dehors » et réflexion **EN COURS** sur l'aménagement d'un site • Recherche et identification de partenaires pédagogiques sur ce thème **JUIN 2023**
Lutter contre le gaspillage alimentaire	Programme Alimen'Terre **| OCTOBRE 2021 À JANVIER 2022 & MARS À JUIN 2024**
Etudier différents modèles de restauration scolaire	• Groupe de travail et visites | **EN COURS** • Participation élus et agents aux journées organisées dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire et le GABB Anjou
Créer des aires de jeux	• Formation groupe de travail **| SEPTEMBRE 2022** • Rédaction d'un cahier des charges **| MAI 2023** • Installation équipements avec planification pluriannuelle | **FIN 2023 DÉBUT 2024**

PROJETS ENFANCE À VENIR :
- Entreprendre la rénovation intérieure des bâtiments scolaires (peinture, ...), chantier pluriannuel
- Aménager et revégétaliser la cour du groupe scolaire des Grands jardins
- Comment circuler et se déplacer aux abords de l'école ?

3. JEUNESSE

Aménager un espace ludique et de rencontres pour les jeunes

Installation du terrain multi-sports (city park)
OCTOBRE 2020

Augmenter la capacité d'accueil du Club jeunes pour répondre à l'augmentation de fréquentation

Installation du Club Jeunes dans la maison route de Bouchemaine
JUILLET 2021

- Impliquer et associer les jeunes dans la vie locale
- Développer les actions intergénérationnelles 14 / 19 ans

Dispositifs « Argent de Poche » et « Soutien Projet Formation »
NOVEMBRE 2020

PROJETS JEUNESSE :
Développer une politique jeunesse plus globale :
- Accompagnement des jeunes de plus de 13 ans
- Créer un lieu d'accueil pérenne
- Développer des actions et des manifestations en direction de la jeunesse, mutualisées avec Les Ponts-de-Cé

4. SPORTS

PROJETS SPORTS : • **Organisation d'Olympiades le 29 juin 2024**

Accompagner et soutenir les associations sportives locales	• Versement des subventions • Participation financière pour aider à l'embauche d'éducateurs sportifs en partenariat avec Profession Sports et Loisirs • Financement des 2/3 d'un poste d'animateur pour accompagner les enfants accueillis à l'ALAE les mercredis à leurs activités sportives • Mise à disposition du véhicule publicitaire communal • Réflexion conjointe associations/élus sur un mode de calcul équitable du montant des subventions versées **| EN COURS**
Promouvoir les associations sportives locales	• Kit Accueil pour les nouveaux habitants **| JANVIER 2023** • Représentants des associations sportives dans le comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire aux côtés des acteurs et partenaires locaux de l'éducation **| JUIN 2023** • Manifestation « C'est reparti ! » **| SEPTEMBRE 2020** • Forum des associations **| JUILLET 2022** • Obtention du label « Terres de Jeux » **| MARS 2023**
Améliorer, Rénover, Sécuriser nos équipements sportifs	• Arrosage automatique du stade **| SEPTEMBRE 2021** • Mise aux normes lutte contre la légionnelle au CSG **| DÉCEMBRE 2020** • Installation chaudière et chauffe-eau solaire au stade **| SEPTEMBRE 2023** • Rénovation énergétique du CSG et de la salle des Boulays **| AVRIL / DÉCEMBRE 2023**

Cécile BRODU

Pôle COMMUNICATION CULTURE TOURISME

Publications, camping, temps forts culturels

1. LES PUBLICATIONS COMMUNALES

Dès le début du mandat, le magazine municipal « Entre Loire et Maine » a vu sa maquette remodelée. Elle s'est allégée alors que la périodicité revenait à un bulletin tous les deux mois, sauf l'été. Il est géré par un comité de rédaction composé de bénévoles et des élus.

Les articles évoquent l'intercommunalité, mais aussi les projets en cours ainsi que les évènements importants et les nouveautés sur la commune.

Les publications municipales sont créées en interne par le service communication. Outre l'ELM, c'est aussi le « Grand A » recensant les associations gemmoises, le catalogue du Salon de peinture, les hors-séries, et bien-sûr le livret des animations d'été.

©Lodg'ing

2. LE CAMPING SE RENOUVELLE

Le camping du Grand Jard a été fermé dès avril 2020 lors de la crise du Covid, ainsi que l'été suivant car les contraintes sanitaires étaient trop lourdes. Durant cette période, approchée par des professionnels, l'équipe a travaillé sur plusieurs projets, mais aucun n'a vu le jour. En effet, avec seulement 40 places, ce camping est trop petit pour être rentable.

L'étude sollicitée auprès d'Anjou Tourisme confirmait ce constat et seuls deux opérateurs étaient intéressés par le site.

UN CAMPING, DES ATOUTS
- Emplacement dans un cadre naturel protégé
- Positionnement au cœur d'une région touristique

Nécessité de le mettre en valeur pour sa particularité en proposant une offre différente.

C'est le cas avec la Société **LODG'ING**, basée au Mans. Elle propose un hébergement de tentes en toile sur parquet, avec de vrais lits ainsi que des services. Depuis le confinement, une clientèle nouvelle souhaite du dépaysement et un retour à la nature, sans avoir à investir dans tout le matériel de camping en conservant un minimum de confort.

Nature Camp Anjou répond à ces critères. Il pourra aussi accueillir des séminaires d'entreprise ou être privatisé pour une cousinade ou un mariage, tout en continuant d'héberger les cyclistes de la Loire à Vélo. Le lieu proposera un espace restauration, mais LODG'ING souhaite aussi un partenariat avec les acteurs économiques de la commune : commerces, restaurants, entreprises de bien-être et musées.

Après la remise en état du bâtiment incendié, l'ouverture du camping est prévue pour la fin du printemps prochain.

©Lodg'ing

3. DE PLUS EN PLUS DE TEMPS FORTS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

De nombreux rendez-vous culturels animent notre commune durant l'année.

Tout d'abord le Salon de peinture et de sculpture, durant plus de 2 semaines en mars. C'est le plus important de la région avec une centaine d'artistes et 5.000 visiteurs en 2023.

Au printemps, la première édition de la Fête au Village a réuni toutes les générations pour s'amuser et danser. Le Festival de Jazz s'installe dans les jardins.

En fin d'année, le marché hebdomadaire s'illumine des Féeries de Noël, avec la tombola des commerçants.

Durant l'été, la commune propose des rendez-vous culturels : Les courts-métrages en plein air, le concert des Anglais, des contes et la représentation du Nouveau Théâtre Populaire. Mais aussi de nombreuses animations de sport et jeux, de bricolage et de créativité.

Toute l'année, sont aussi proposés des « Rendez-vous Nature » et divers spectacles de théâtre ou de musique.

Depuis l'été 2020, plus de 25 spectacles ont été joués à L'ART. IMAGE, la Maison des Associations ou en plein air. D'ailleurs, nous vous attendons nombreux, le samedi 27 janvier à l'ART.IMAGE, pour la pièce « On répète Andromaque » .

Cette programmation peut vivre grâce à une équipe de bénévoles, toujours partants pour l'organisation et les tâches annexes indispensables, que les agents seuls ne pourraient assurer.

La culture, ce sont aussi les liens renforcés avec la résidence d'artistes de La Postière et un partenariat avec le Césame. Enfin, des associations dynamiques proposent des animations (concert de la Sainte-Cécile, théâtre d'improvisation, randonnées, expositions lors des journées du Patrimoine).

1. VIE ÉCONOMIQUE

Une compétence portée principalement par l'agglomération MAIS :

Pour autant, nous avons eu plusieurs initiatives visant à conforter l'action économique sur notre commune :

A Appel aux entreprises locales pour certains travaux sur les bâtiments communaux ou certains achats

B Accueil de nouvelles entreprises

C Suivi des entreprises

D Défense du projet d'extension de la zone d'activité de Bernay pour faciliter l'installation ou l'extension d'entreprises

E Interventions d'entreprises sociales (ESAT - associations d'insertion) pour de multiples travaux

F Soutien à l'installation d'un maraîcher BIO et interlocution régulière avec l'association du Pôle Végétal Loire Maine

G Soutien aux commerçants :

- Aide aux gérants du G20 pour faciliter la transformation du site en U EXPRESS
- Arrêt minute

2. RESSOURCES HUMAINES

Le départ d'un certain nombre de cadres en 2021 et début 2022 a permis :

- de recréer une ligne hiérarchique complète
- de travailler la communication interne et le travail en équipe
- de repenser certains postes et le fonctionnement de différents services
- d'identifier les besoins en évolution de moyens humains
- de faire évoluer les outils de travail et principalement l'outil informatique

3. SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

En général, notre commune est réputée paisible. Pour autant, nous avons eu à faire face à :

- Un épisode « pyromane » fin 2021
- Et à l'incendie d'un bâtiment public
- Des rodéos dans les prairies de la Baumette en 2022
- De nombreux conflits de voisinage, surtout pendant la période « COVID »
- Des dépôts sauvages à certains endroits
- Des tapages nocturnes et nuisances sonores
- Quelques difficultés liées à des patients du CESAME dans les commerces ou dans la rue
- Des comportements routiers inadaptés
- Des vols et cambriolages, même si nous sommes moins touchés que d'autres communes
- Des cabanes brûlées

NOS OUTILS

Un garde-champêtre — **La gendarmerie** — **Vos élus**

UN PROJET EN COURS

Signature d'une convention entre les communes de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Murs-Erigné pour un travail d'équipe entre nos agents communaux "Sécurité".

MAIS AUSSI...

Projet national de déploiement de nouvelles brigades de gendarmerie (mobile et fixe).

Trois nouvelles brigades mobiles seront déployées dans le Maine-et-Loire., dont une à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Le but étant de renforcer le maillage territorial pour plus de proximité et réactivité sur l'ensemble du territoire.

4. Gestion des FINANCES

Notre vision des finances communales

Gérer une commune, c'est comme gérer un budget familial ou le budget d'une entreprise.

En fonction de ses ressources, il faut disposer d'un minimum d'épargne pour faire face aux imprévus et être en capacité d'investir.

L'analyse des comptes sur les 20 dernières années, et le chiffrage de notre programme nous ont conduits à définir un **CADRAGE BUDGETAIRE** qui se résume en 3 grands principes :

01. Tendre vers un excédent de fonctionnement de 15%, soit environ 570 K€.

- AGIR sur les recettes via la fiscalité notamment
- AGIR sur les dépenses en optimisant les charges à caractère général, les services à la population et les charges de personnel.

02. Conserver un niveau de réserves minimum de 1000 K€ correspondant à environ 3 mois de fonctionnement pour faire face aux imprévus.

03. Maitriser l'endettement :

- Réserver l'emprunt à des opérations utiles sur plusieurs générations de Gemmois
- Rester à un niveau d'endettement par habitant inférieur à celui des communes comparables en terme de population
- Ne pas dépasser 1900 K€ de capital dû, (montant correspondant à l'emprunt contracté en 2015 pour L'ART.IMAGE).

En fonction de ses ressources, il faut disposer d'un minimum d'épargne pour faire face aux imprévus et être en capacité d'investir.

La succession de réformes imposées par l'Etat fragilise l'équilibre des communes :

- En 2016, la Dotation Générale Forfaitaire (DGF) versée par l'Etat a été divisée par deux, avec pour conséquence 300 K€ de recettes en moins.
- Depuis 2018, la suppression progressive de la taxe d'habitation réduit les capacités de la commune à agir sur ses principales recettes, puisqu'il ne reste que la taxe foncière.

Nos RÉALISATIONS

1. Au niveau du résultat de fonctionnement

Nous avons progressivement rétabli le niveau de résultat proche de notre objectif, après 4 années de faible résultat (2016 à 2019) :

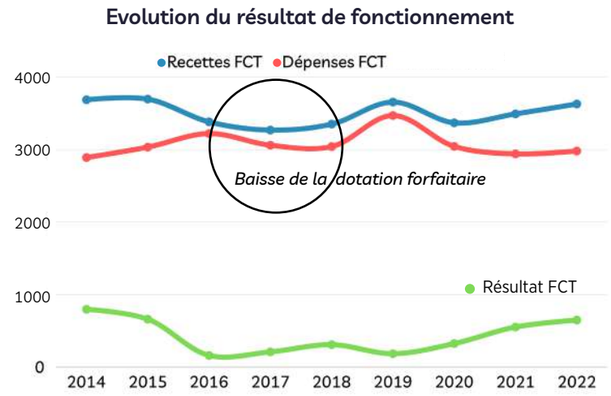

en K€	Recettes FCT	Dépenses FCT	Résultat FCT
2014	3 687	2 890	797
2015	3 696	3 034	661
2016	3 382	3 221	161
2017	3 269	3 060	210
2018	3 351	3 041	310
2019	3 655	3 470	185
2020	3 369	3 044	325
2021	3 492	2 940	553
2022	3 629	2 980	649

2. Au niveau de l'endettement

- **Nous restons une commune peu endettée :**

464€ Dette par habitant sur la commune > **835€** *Moyenne nationale pour les communes de 3500 à 5000 habitants*

- **Nous avons souscrit deux emprunts :**

> Pour rénover la Maison des Associations

> Pour mener les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire et des deux salles de sports

Malgré ces gros investissements, nous n'aurons quasiment pas augmenté l'endettement pendant ce mandat :

- Fin 2019 : la commune avait 1330 K€ de capital à rembourser
- Fin 2025 : l'endettement sera de 1385 K€

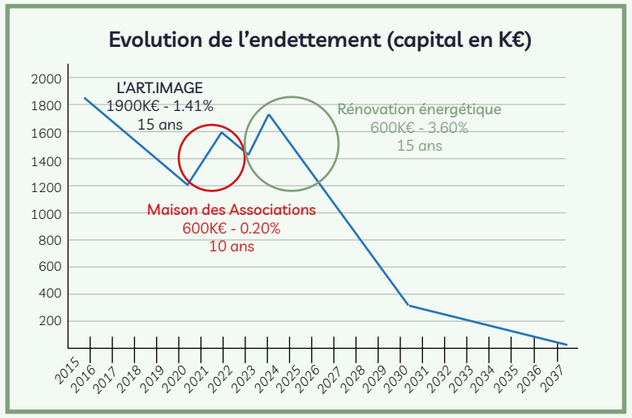

3. Au niveau de la fiscalité (calcul de l'impôt)

La fiscalité de la Taxe Foncière est calculée à partir de 2 éléments :

LA BASE FIXÉE PAR L'ETAT
LE TAUX DÉCIDÉ PAR LA COMMUNE

A Sainte-Gemmes-sur-Loire, le taux n'avait pas évolué depuis 2004. Seule la base avait évolué de 27,3 % entre 2004 et 2022. Alors que l'inflation, sur la même période, s'établit à 32,5 %.

Compte tenu de la double crise démarrée en 2022 *(crise énergétique et forte inflation)*, nous avons décidé en 2022 d'augmenter le taux de 3 %.

Sainte-Gemmes-sur-Loire reste cependant une des communes ayant le taux le plus faible parmi les communes de la 1ère couronne angevine.

Commune	TFB	TFNB
Montreuil-Juigné	62.26	54.09
Angers	54.24	38.57
Murs-Erigné	52.28	54.37
Beaucouzé	51.64	43.22
Verrière-en-Anjou	49.49	48.09
Avrillé	49.39	41.71
Trélazé	49.30	62.18
Bouchemaine	47.39	47.97
Les Ponts-de-Cé	47.13	48.07
Sainte-Gemmes-sur-Loire	**46.28**	**52.28**
Saint-Barthélemy d'Anjou	45.73	54.75
Ecouflant	42.86	24.99

4. Au niveau des ressources humaines

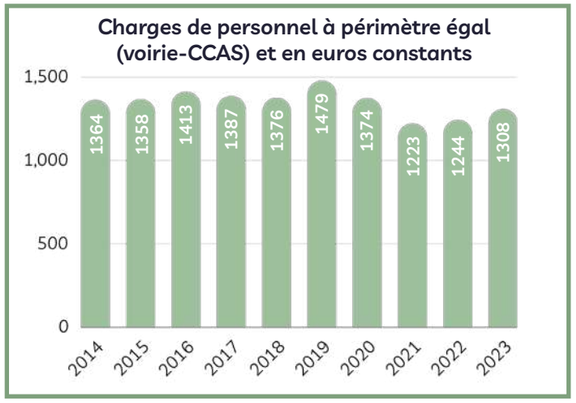

Les charges de personnel représentent la dépense de fonctionnement la plus importante.

Outre le rétablissement d'un climat de travail serein et du dialogue entre les différents services, nous avons repensé l'organisation, pour à la fois répondre aux besoins de services, mais aussi stopper l'augmentation croissante des dépenses.

Ainsi, en 2023, à périmètre égal et en euros constants, **le budget 2023 des charges de personnel est à peine égal à la moyenne constatée entre 2014 et 2022, malgré 2 équipements en plus.**

5. Au niveau des investissements

Sur la durée du mandat, avec 3 années de réalisations et 3 années de prévision, nous aurons investi 7500 K€, soit environ 1250 K€ par an.

En moyenne sur 6 ans cet investissement de 1250 K€ est financé ainsi :

- 570 K€ en autofinancement via le résultat dégagé sur le budget de fonctionnement
- 200 K€ d'emprunts
- 280 K€ en subventions diverses.
- 200 K€ de récupération TVA

Les investissements marquants du mandat :

- La Maison des Associations,
- La Roche Morna,
- La rénovation énergétique du groupe scolaire et des 2 salles de sports,
- L'aménagement de la Place de l'église,
- La redynamisation du centre bourg

Sans oublier beaucoup d'autres investissements, moins importants en coût, mais tout aussi utiles à la collectivité.

5. NOTRE PLACE DANS L'AGGLO

Nous n'avons qu'un seul siège au conseil communautaire

Mais Sainte-Gemmes-sur-Loire tient sa place dans les multiples instances de l'agglomération :

- Par une présence régulière au sein des commissions *(Économique, Aménagement, Transition écologique et Solidarités)*
- A la commission permanente des Maires tous les mois
- A la CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Dans le Comité Syndical du SIEML
- Dans le Conseil d'Administration d'ALTER Public
- Dans le Bureau de la Mission Locale Angevine (Place de Vice-Président)
- Dans le Conseil d'Administration du syndicat Angers Nantes Opéra
- Dans le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine
- Dans le Conseil d'Administration de Papillotte et Compagnie

Tous ces espaces permettent de faire avancer les projets de notre territoire.

Une assiduité dans les instances d'Angers Loire Métropole qui donne des résultats :

• EN MATIÈRE DE VOIRIE

RÉALISÉ
Travaux d'aménagement secteur La Roche Morna

RÉALISÉ
Réfection des revêtements de voirie, route de Frémur et route de Bouchemaine

EN COURS
Programmation arrêtée du passage en LED de l'éclairage public

• EN MATIÈRE D'URBANISME

RÉALISÉ
Appui ALM au lancement de la réflexion concernant le centre bourg

RÉALISÉ & EN COURS
Portage foncier dans le périmètre de l'OAP centre bourg

EN COURS
Aménagement de la place de l'Eglise - les Aralias

• EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

RÉALISÉ
Réalisation d'une piste cyclable Les Ponts-de-Cé <> Sainte-Gemmes-sur-Loire

RÉALISÉ
Suppression ligne de bus 11, amélioration du cadencement des bus sur la nouvelle ligne 8

EN COURS
Préparation aménagement d'une piste cyclable Sainte-Gemmes terminus tram d'Angers

EN COURS
Étude pour une passerelle vélo sur la Maine

• EN MATIÈRE DE VIE ÉCONOMIQUE

RÉALISÉ & EN COURS
Évolution d'entreprises dans la zone de Vernusson

EN COURS
Extension de la zone d'activités de Bernay

EN COURS
Accompagnement de l'APVLM
Association Pôle Végétal Loire Maine

• EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉALISÉ
Financement d'actions concernant le broyage de déchets verts

RÉALISÉ & EN COURS
Financement d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

EN COURS
Mise en œuvre d'actions promotionnant les énergies renouvelables

EN COURS
Achat ou location de terres, propriété d'ALM dans la ZAP par les exploitants agricoles, en contrepartie d'engagements pour le respect de l'environnement

• EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉS FINANCIÈRES ENTRE LES COMMUNES

RÉALISÉ
Révision des mécanismes de solidarité financière

→ Gain pour Sainte-Gemmes-sur-Loire : 32 000€/an

• EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS ET ENFANCE JEUNESSE

RÉALISÉ
Financement d'une étude de l'AURA sur l'évolution de la population scolaire à Sainte-Gemmes-sur-Loire

RÉALISÉ
Financement d'actions sociales dans le cadre du contrat local de santé

Fleur de Loire
Sainte-Gemmes-sur-Loire